



Guides sur l'électrotechnique

publié le 23/10/2013

Descriptif :

Présentation de deux guides permettant d'aborder les savoirs sur l'électrotechnique.

Sommaire :

- Guide des Sciences et Techniques
 - Guide des Métiers de l'électrotechnique
-

Il existe aujourd'hui deux guides qui permettent d'aborder les savoirs sur l'électrotechnique. Ils permettent à l'élève d'aborder les connaissances en autonomie ou avec l'aide du professeur.

● Guide des Sciences et Techniques

Le GUIDE des SCIENCES et TECHNIQUE V1 constitue une ressource numérique pluri-technologique pour les élèves en situation de TP ou d'auto-apprentissage, un support de cours à vidéo-projeter pour l'enseignant ou encore une base de connaissances interactive consultable sur le réseau pédagogique.

Il intègre la totalité du contenu du GUIDE DES AUTOMATISMES V9 qu'il remplace. De nouveaux contenus pédagogiques ont été ajoutés sur les réseaux, l'efficacité énergétique ou encore les asservissements et la régulation PID, ceci en phase avec les nouveaux programmes de STI 2D et de Sciences de l'Ingénieur.

Il est disponible en licence établissement et consultable sur Internet sur le portail [DidacXpert](#) avec une nouvelle formule d'abonnements pour tous publics (établissements scolaires, entreprises et particuliers).

● Guide des Métiers de l'électrotechnique

L'objectif de la nouvelle version du [GUIDE des METIERS de l'ELECTROTECHNIQUE V2](#) est d'offrir une base de connaissances numérique dans le domaine de l'électrotechnique industrielle et tertiaire, utilisable comme support de cours par les enseignants ou comme ressource documentaire consultable par les apprenants en respectant leur rythme d'apprentissage, favorisant ainsi l'auto-apprentissage.

Deux autres guides sont également disponibles :

Guide de l'innovation (enseignement de l'enseignement d'exploration CIT)

Guide de l'hydraulique industrielle

Depuis quelques semaines, l'ensemble des guides est également disponible sur la plate-forme internet d'[Ingérea](#) sous forme d'abonnements annuels pour les établissements et leurs élèves.